



À:

Son hon. Rodrigo Duterte, président de la République

CC:

M. Diosdado M. Peralta, juge en chef de la Cour suprême des Philippines

M. Menardo Guevarra, secrétaire du ministère de la Justice

Board

M. Jose Luis Martin Gascon, Président de la Commission des droits de l'homme

Maha Abdullah
*Cairo Institute for Human
Rights Studies,
Palestine*

Mme Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des
défenseurs des droits de l'homme

Binota Moy Dhamai
*Asia Indigenous Peoples Pact,
Thailand*

Dr Agnès Callamard, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les exécutions
extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Irene Escorihuela Blasco
*Observatori DESC,
Spain*

Mme Fionnuala Ní Aoláin, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la promotion
et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte
contre le terrorisme

Priyanthi Fernando
*International Women's Rights
Action Watch Asia Pacific,
Malaysia*

M. Clément Nyaletsossi VOULE, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits
à la liberté de réunion pacifique et d'association

Fernanda Hopenhaym
*Project on Organizing,
Development, Education, and
Research,
Mexico*

Mme Leigh Toomey, Présidente-Rapporteuse, Groupe de travail des Nations Unies
sur la détention arbitraire

Ryan Schlieff
*International Accountability
Project,
USA*

Mme Elina Steinerte, Vice-présidente, Groupe de travail des Nations Unies sur la
détention arbitraire

S'bu Zikode
*Abahlali baseMjondolo,
South Africa*

Chris Grove
Executive Director

23 mars 2021

Votre Excellence,

Nous écrivons au nom du Réseau-DESC - Réseau international pour les droits
économiques, sociaux et culturels, composé de plus de 280 organisations et
défenseurs dans 75 pays, qui se consacrent à la réalisation de la justice économique,
sociale, culturelle et environnementale par le biais des droits humains.

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre profonde inquiétude concernant les récents assassinats extrajudiciaires de neuf défenseur-euse-s des droits humains et l'arrestation d'au moins quatre autres à l'aube du dimanche 7 mars 2021, désormais désignés comme les incidents du Dimanche Sanglant, ainsi que l'arrestation récente de Renalyn Tejero.

Emmanuel "Manny" Asuncion était le coordinateur de Bagong Alyansang Makabayan (BAYAN-Cavite) et un militant des droits des travailleurs très respecté. Il a été abattu de six balles par la police de Calabarzon lors d'une descente sans mandat au bureau d'assistance aux travailleurs de Dasmariñas, Cavite. Un mandat de perquisition a été utilisé lors d'une descente dans la résidence de sa famille dans une autre ville, où une arme et des munitions auraient été placées par l'équipe de police chargée de la descente. Le couple, **Ana Mari "Chai" Evangelista** et **Ariel Evangelista**, étaient des pêcheurs et des dirigeants de l'association Ugnayan ng Mamamayan Laban sa Pagwawasak ng Kalikasan at Kalupaan (UMALPAS KA) à Batangas. Ils ont été tués lors d'une descente de police dans leur maison et ont laissé derrière eux un enfant de 10 ans. **Melvin Dasigao** était membre du groupe de défense des personnes pauvres en milieu urbain et du droit au logement, Sikkad K3, à Montalban. Il a été tué avec **Mark Bacasno**, membre de Sikkad K3, lors de raids combinés de la police et de l'armée à Montalban, dans la province de Rizal. Bacasno a été abattu d'au moins sept balles, tandis que son domicile a été perquisitionné presque simultanément lors de la descente effectuée au domicile de Dasigao. Les frères et sœurs **Abner Esto** et **Edward Esto**, cultivateurs autochtones de bananes, ont été tués à Rodriguez, dans la province de Rizal, lors de descentes de police. Les défenseurs autochtones des droits humains de Dumagat, **Puroy dela Cruz** et **Randy "Palong" dela Cruz**, ont été tués par la police à Tanay, dans la province de Rizal. Dans au moins six de ces neuf cas, la police aurait délibérément empêché les proches de réclamer les corps de leurs proches par le biais d'obstacles administratifs et de harcèlement.

En plus des meurtres, plusieurs activistes ont été arrêté-e-s, dont **Nimfa Lanzas** de l'organisation membre du Réseau-DESC, Karapatan. Nimfa travaille en tant qu'assistante juridique à Karapatan, offrant un soutien aux prisonniers politiques, et est membre de Kapatid, une organisation de familles de prisonniers politiques. Le fils de Nimfa a été incarcéré sur la base d'accusations similaires forgées de toutes pièces. Elle se trouvait avec ses trois petits-enfants âgés de 6, 9 et 11 ans, lorsque la police a fait irruption chez elle. De même, trois militants des droits du travail ont été arrêtés : **Esteban "Steve" Mendoza**, vice-président et assistant juridique d'OLALIA-Kilusang Mayo Uno, **Elizabeth "Mags" Camoral**, porte-parole de Bayan-Laguna et ancienne présidente du syndicat des travailleurs de F-Tech Inc. situé à Binan, Laguna, et **Eugene Eugenio**, membre de la section de Rizal de la Confédération pour l'unité, la reconnaissance et l'avancement des employés du gouvernement (COURAGE, pour son sigle en anglais), a été arrêté à Antipolo City, dans la province d'Antipolo. La police affirme avoir arrêté un total de six personnes et que neuf autres sont "en fuite".

Dans tous les cas de meurtres et d'arrestations, les mandats de perquisition ont été cités par la police comme justifiant légalement les raids.

Le 21 mars 2021, vers 5 heures du matin, **Renalyn Tejero**, 25 ans, auxiliaire juridique de Karapatan, a été arrêtée lors d'un raid conjoint de la police et de l'armée à Barangay Lapasan, Cagayan de Oro. Elle a été détenue au secret pendant un jour après son arrestation. La police locale n'a confirmé que plus tard son arrestation et le lieu où elle se trouve.¹ Renalyn Tejero est accusée de meurtre et de tentative de meurtre, mais elle n'a jamais reçu de citation à comparaître et n'a pas été autorisée à participer aux enquêtes préliminaires, ce qui l'a privée de la possibilité de prouver son innocence.² Elle s'est également vu refuser la possibilité de payer une caution. Renalyn Tejero a été confrontée à des accusations criminelles forgées de toutes pièces à trois reprises par le passé, qui ont toutes été rejetées,³ et ceci semble être une nouvelle tentative de la criminaliser pour son travail légitime en faveur des droits humains.

Ces attaques récentes sont les dernières en date d'un schéma continu et profondément préoccupant de criminalisation et de violence contre les défenseur-euse-s des droits humains aux Philippines. Outre les meurtres du 7 mars 2021, plusieurs autres meurtres ont été commis récemment. Au cours du seul mois de décembre 2020, cinq travailleurs d'une ferme de mangues ont été tués dans le massacre de Baras, à Rizal, et lors du massacre de Tumandok, à Panay, neuf dirigeants de Tumandok ont été tués et 17 arrêtés. Les Philippines sont régulièrement mises en avant comme l'un des pays où le plus de défenseur-euse-s des droits humains sont tué-e-s chaque année. Selon Karapatan -membre du Réseau-DESC- en décembre 2020, 197 défenseur-euse-s des droits humains ont été tué-e-s aux Philippines depuis que son Excellence, le président Rodrigo Duterte, a pris ses fonctions. De même, Front Line Defenders, membre du Réseau-DESC, montre dans son Analyse mondiale 2020 qu'au moins 25 défenseur-euse-s des droits humains ont été tué-e-s aux Philippines l'année dernière.⁴ Cela place les Philippines en deuxième position, derrière la Colombie, en termes d'assassinats de défenseur-euse-s des droits humains dans le monde.

Un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, publié en juin 2020, a également mis en évidence une série de graves violations des droits humains, notamment les assassinats systématiques et généralisés en toute impunité de défenseur-euse-s des droits humains aux Philippines.⁵ En avril 2020, neuf rapporteur-euse-s spéciaux de l'ONU, dans une lettre adressée aux autorités, ont exprimé leur inquiétude concernant les meurtres, les menaces, les détentions et la

¹ Herbie Gomez (21 mars 2021) : La police arrête la militante Renalyn Tejero, âgée de 25 ans, à Cagayan de Oro, article de The Rappler, disponible sur <https://www.rappler.com/nation/police-arrest-activist-renalyn-tejero-cagayan-de-oro-march-21-2021>

² Karapatan (22 mars 2021) : L'arrestation de Renalyn Tejero est la dernière d'une série d'attaques contre les défenseurs des droits. Disponible sur <https://www.karapatan.org/renalyn+tejeros+arrest+is+the+latest+in+a+spate+of+attacks+vs+rights+workers>

³ Herbie Gomez (22 mars 2021) : L'avocat dit que l'activiste Renalyn Tejero n'était pas au courant de l'affaire de meurtre, The Rappler. Disponible sur <https://www.rappler.com/nation/lawyer-activist-renalyn-tejero-unaware-murder-case>

⁴ Front Line Defenders (2020): Analyse mondiale 2020. Disponible sur: https://www.frontlinedefenders.org/sites/default/files/fl_d_global_analysis_2020.pdf

⁵ HCDH (2020) Situation des droits de l'homme aux Philippines. Disponible sur <https://undocs.org/fr/A/HRC/44/22>

criminalisation des défenseur-euse-s des droits humains aux Philippines.⁶ Le 18 mars 2021, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a exhorté le Congrès des Philippines à adopter une législation visant à protéger les défenseur-euse-s des droits humains dans le pays.⁷

Les attaques contre les défenseurs des droits humains aux Philippines ont lieu dans un contexte extrêmement hostile à la dissidence et à la défense des droits humains. Les personnes qui s'expriment et défendent les droits humains font souvent l'objet d'une rhétorique néfaste et d'une criminalisation. Ces menaces sont souvent suivies d'arrestations ou de violences à l'encontre des défenseur-euse-s des droits humains. Dans certains cas au moins, cette rhétorique émane des plus hauts niveaux du gouvernement. Les récentes attaques ont eu lieu deux jours seulement après que son Excellence, le président Rodrigo Duterte, le 5 mars 2021, aurait donné l'ordre à la police et à l'armée des Philippines de "tirer pour tuer" si elles rencontraient des " rebelles communistes ".⁸ Comme indiqué précédemment, des témoins ont déclaré que la police avait placé des armes et des explosifs après les meurtres et les arrestations du 7 mars 2021, afin d'insinuer des liens entre les défenseur-euse-s des droits humains et les groupes rebelles. Ainsi, des armes et une grenade auraient été placées dans la maison de Nimfa Lanzanas, 61 ans, lors de son arrestation.

Plusieurs des défenseur-euse-s des droits humains qui ont été tué-e-s et arrêté-e-s le 7 mars 2021 ont été victimes de la pratique dite du " marquage rouge " par les autorités des Philippines. De nombreux/euses militant-e-s, qui ont été qualifié-e-s de communistes ou terroristes, ont ensuite été tué-e-s ou ont reçu des menaces de mort ou de violence sexuelle. Dans son récent rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme mentionne le "marquage rouge" comme une menace grave et spécifique au contexte des Philippines, qui a souvent précédé le meurtre de plusieurs défenseur-euse-s des droits humains dans le pays.⁹

En mai 2020, la National Task Force to End Local Communist Armed Conflict (NTF-ELCAC) (Groupe de travail national pour mettre fin au conflit armé communiste local) a organisé une réunion avec 80 membres de Sikkad, les accusant d'être des sympathisants du parti communiste, le CPP-NPA-National Democratic Front (CPP-NPA-NDF).¹⁰ Randall "Ka Randy" Echanis, cofondateur de Karapatan et militant de la réforme agraire, et Zara Alvarez, ancienne directrice de

⁶ <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gId=25149>

⁷ HCDH (18 mars 2021) : Philippines : L'expert exhorte le Congrès à promulguer une loi sur les défenseurs des droits de l'homme. Disponible sur

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26914&LangID=E>

⁸ Al Jazeera (10 mars 2021) 'Appalled' : L'ONU demande une enquête sur le meurtre de militants philippins. Disponible sur <https://www.aljazeera.com/news/2021/3/10/un-urges-probe-into-killings-of-philippine-activists>

⁹ HCDH (2021) : Ultime mise en garde contre les menaces de mort reçues par les défenseurs et défenseuses des droits humains et contre les exécutions dont ils font l'objet. Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lawlor. Disponible sur <https://undocs.org/A/HRC/46/35>

¹⁰ Jairo Bolledo et Rambo Talabong (8 mars 2021) Les leaders perdus: 9 militants tués par le gouvernement Duterte lors du "Bloody Sunday", The Rappler. Disponible sur https://www.rappler.com/newsbreak/iq/names-activists-killed-by-duterte-government-bloody-sunday-march-7-2021?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2fYV8TACwHOI_pPw5ZRQLLiCz-pQcEJDQluzep7mcv-VhjxxwrDFrjGp4#Echobox=1615210496

campagne et d'éducation de Karapatan Negros, ont été tués en l'espace d'une semaine en août 2020. Tous deux avaient auparavant été "marqués rouge" et criminalisés pour leur travail en faveur des droits humains.¹¹ Renalyn Tejero a également été victime d'un "marquage rouge" important depuis 2016.

De même, de nombreux défenseur-euse-s des droits humains sont criminalisé-e-s pour leur travail légitime en faveur des droits humains. Trois jours avant le massacre du Dimanche Sanglant, le 4 mars 2021, deux autres syndicalistes - Ramir Corcolon et Arnedo Lagunias - ont été arrêtés dans des incidents distincts à Laguna, toujours selon le même modus operandi de l'État. Lagunias est un ancien dirigeant syndical de Lakas Manggagawang Nagkakaisa sa Honda (LMNH-NAFLU-KMU) et de Alyansa ng Manggagawa sa Engklabo (Alliance des travailleurs des enclaves), tandis que Corcolon est le secrétaire général de Water System Employees Response (WATER) et un membre du conseil national du groupe COURAGE.

Le 10 décembre 2020, sept militant-e-s des droits humains, connus collectivement sous le nom de HRDay7, ont été arrêté-e-s lors d'une série de raids à Mandaluyong City et Quezon City et accusé-e-s de possession d'armes à feu et d'explosifs.¹² Parmi les personnes arrêtées, six sont des militant-e-s des droits du travail, dont Dennise Velasco, Rodrigo Esparago, Romina Astudillo, Mark Ryan Cruz, Joel Demate et Jaymie Gregorio Jr de Defend Jobs Philippines. Le 5 mars 2021, Rodrigo Esparago et la journaliste Lady Ann Salem ont été libérés après que le tribunal a estimé que les accusations portées contre eux n'étaient pas fondées. De même, "Teresita" Naul, membre du conseil régional de Karapatan, est emprisonnée depuis le 15 mars 2020, sur la base d'accusations forgées de toutes pièces visant à la relier à des actions violentes. Depuis le mois dernier, les responsables de plusieurs syndicats locaux, notamment dans le sud de Tagalog, ont reçu la visite de membres du NTF-ECLAC pour leur demander de cesser leurs activités syndicales.

La loi antiterroriste de 2020 soulève de graves préoccupations relatives à la protection des droits humains et accorde au gouvernement des pouvoirs excessifs et incontrôlés pour réprimer les menaces présumées sur la base d'une définition vague et nébuleuse du terrorisme. La loi antiterroriste a été adoptée en juillet 2020, en plein milieu d'une pandémie et face à une forte opposition de divers secteurs. Au total, 37 pétitions contre cette loi ont été déposées devant la Cour suprême. Selon certaines informations, les restrictions imposées pendant la pandémie de COVID-19 ont entraîné une répression accrue de la dissidence.

Nous souhaitons rappeler que le gouvernement des Philippines a l'obligation de promouvoir, respecter, protéger et réaliser les droits humains conformément aux normes internationales et aux lois nationales.

¹¹ <https://www.escri-net.org/news/2020/philippines-justice-zara-and-ka-randy>

¹² Dona Z. Pazzibugan, Jeannette I. Andrade et Krixia Subingsubing (15 décembre 2020): PNP: arrestation de militants légitime, The Inquirer. Disponible sur <https://newsinfo.inquirer.net/1371760/pnp-activists-arrest-legitimate>

Plus précisément, en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), les Philippines sont tenues de respecter les droits humains suivants, entre autres: le droit à la vie ; le droit à la liberté et à la sécurité de la personne, y compris le droit de ne pas faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention illégale ou arbitraire ; le droit à une procédure régulière, le droit à la liberté d'association et de réunion pacifique et le droit à l'égalité devant la loi, les cours et les tribunaux, y compris le droit à des audiences équitables et publiques devant un tribunal compétent, indépendant et impartial établi par la loi. Le Pacte oblige en outre les États parties à assurer des recours disponibles, adéquats et efficaces contre les violations des droits contenus dans le traité, ce qui implique, entre autres, l'obligation pour l'État de mener des enquêtes rapides, approfondies, impartiales et indépendantes sur les violations potentielles et de permettre une pleine responsabilité.

L'Observation générale 36 du Comité des droits de l'homme sur le droit à la vie rappelle le devoir de l'État de respecter le droit à la vie et interdit de s'engager dans des comportements entraînant la privation arbitraire de la vie. De même, l'observation générale rappelle l'obligation des États de protéger les individus contre des représailles dues à leur travail de promotion des droits humains, ainsi que de répondre de manière adéquate aux menaces de mort et d'assurer la protection des défenseur-euse-s des droits humains. L'observation générale mentionne également l'impact sur les proches des victimes et les violations des droits qui peuvent découler du refus de leur concéder un accès à l'information et au corps de leur proche.¹³

Nous rappelons également la Déclaration des Nations Unies sur les droits des défenseurs des droits de l'homme, qui établit l'obligation, entre autres, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de toute personne contre toute violence, menace, représailles ou toute autre action arbitraire en raison de ses actions de défense et de promotion des droits humains. Cela inclut l'interdiction de la criminalisation des défenseur-euse-s des droits humains, un abus bien connu des systèmes de justice pénale visant à supprimer la dissidence. Cette criminalisation a été condamnée par les organes internationaux de défense des droits humains.¹⁴

Nous souhaitons également rappeler les obligations du gouvernement philippin en vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), qui a été ratifié par les Philippines. De même, les Philippines ont voté en faveur de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui établit des normes minimales pour la protection des peuples autochtones. Enfin, nous souhaitons rappeler que les Philippines ont ratifié la convention 87 de l'OIT sur la liberté d'association et la protection du droit syndical et la convention 98 de l'OIT sur le droit d'organisation et de négociation collective.

¹³ Comité des droits de l'homme, Observation générale no 36 (2018) sur l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sur le droit à la vie, paragraphes 7, 13, 15, 17, 53 et 56, disponible sur <https://undocs.org/fr/CCPR/C/GC/36>

¹⁴ Voir, par exemple, Criminalisation des défenseurs des droits de l'homme, rapport, Commission interaméricaine des droits de l'homme, 2015, disponible sur: <http://www.oas.org/en/iachr/reports/pdfs/criminalization2016.pdf>

Compte tenu de la gravité de la situation, nous appelons le gouvernement des Philippines à:

1. Faire cesser les meurtres de défenseurs des droits humains.
2. Mener rapidement des enquêtes approfondies, indépendantes et impartiales sur les meurtres, les arrestations, les détentions, les perquisitions et les autres formes de persécution des défenseur-euse-s des droits humains. Les responsables doivent être tenus de rendre des comptes.
3. Soutenir l'octroi du recours en amparo et habeas data pour la protection juridique de Karapatan et d'autres défenseur-euse-s des droits humains actuellement devant la Cour suprême.
4. Garantir l'intégrité physique, mentale et morale des défenseur-euse-s des droits humains aux Philippines, notamment en assurant la protection des défenseur-euse-s des droits humains faisant l'objet de menaces de mort et autres, en tenant compte des menaces souvent sexospécifiques reçues par les femmes et en veillant à ce que les besoins particuliers des défenseuses des droits humains soient satisfaits.
5. Mettre fin à la rhétorique hostile et aux campagnes de diffamation des autorités gouvernementales à l'encontre des défenseur-euse-s des droits humains, notamment en mettant fin aux "marquages rouges" des défenseurs des droits humains.
6. Mettre fin à la criminalisation des défenseur-euse-s des droits humains en raison de leur militantisme légitime en faveur des droits humains, et ce notamment en libérant les défenseur-euse-s des droits humains emprisonné-e-s sur la base d'accusations forgées de toutes pièces.
7. Agir immédiatement pour assurer l'abrogation de la loi antiterroriste.
8. Signer la loi sur la protection des défenseur-euse-s des droits humains.
9. Reconnaître publiquement le travail légitime et essentiel des défenseur-euse-s des droits humains pour garantir les droits internationalement reconnus des peuples autochtones, les droits du travail et les droits humains en général en vue d'avancer vers des sociétés où les droits économiques, politiques, sociaux, civils, culturels et environnementaux sont une réalité pour tous.
10. Respecter le droit d'association tel que décrit dans les conventions 87 et 98 de l'OIT.

Cordialement,

Chris Grove
Directeur général